

Portrait de territoire

Construire une feuille de route d'inclusion numérique



Étude sur les fragilités numériques des communes de la Corrèze











AVANT-PROPOS

LE COMPAS

Expert des politiques sociales dans le territoire

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvellés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés.

Nos engagements

- Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- Capitaliser les connaissances et questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.

MÉTHODOLOGIE

L'indice de rupture face au numérique

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'usagers du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrise.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs : l'âge, le niveau de formation, l'activité professionnelle, les minima sociaux et l'immigration. Il donne ainsi une note totale donc le maximum est de 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique. La valeur de référence pour la France hexagonale est de 15.

Les typologies de territoires

Une typologie permet de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches. La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement. Elle résume une réalité et ne peut refléter toutes les spécificités locales.

Recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Le COMPAS a analysé cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose pour appréhender le secteur de la médiation numérique au niveau local et permettre les comparaisons entre territoires. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.

ETUDIER LES FRAGILITÉS NUMÉRIQUES

En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Cette proportion a presque doublé en quinze ans et concerne toutes les catégories de la population.

Toutefois, si la fracture numérique liée à l'équipement et à l'accès à Internet est moins importante que par le passé, il subsiste une fracture d'usage liée à la maîtrise des outils et à l'accroissement de la dématérialisation.

En effet, 45% des français déclarent toujours rencontrer au moins un frein dans l'utilisation d'Internet. Cela n'affecte pas de la même façon les différentes catégories sociales de la population. Ainsi, 61% des personnes diplômées du supérieur ne rencontrent aucune difficulté sur Internet quand ce n'est le cas que de 41% des personnes non diplômées. (Baromètre du numérique, CREDOC, 2022)

Le document qui suit est une synthèse du portrait de territoire proposé par PQNA et rédigé par le COMPAS en vue de l'élaboration des feuilles de route territoriales d'inclusion numérique.

Il offre une vision synthétique des fragilités potentielles vis à vis du numérique, de l'offre existante et des enjeux que cela pose. Ce portrait et la synthèse qui en découle représentent des outils essentiels pour construire une feuille de route qui s'appuie sur la connaissance des besoins et enjeux du territoire.

En quelques chiffres : La Corrèze



La Corrèze compte au dernier recensement 239 784 habitants contre 241 871 habitants au recensement 2015.

Le solde migratoire positif, dû à l'attractivité du territoire, n'a pas suffit à compenser le solde naturel négatif qui s'explique lui par le vieillissement de la population.

Ainsi, les 60 ans et plus constituent aujourd'hui 35% des habitants. L'isolement résidentiel progresse et 25,4% des 60 – 74 ans vivent seuls contre 22,5% au précédent recensement.

Dans le même temps, le département connaît une situation contrastée en matière de précarité. Si à l'échelle départementale, le taux de pauvreté (seuil 60%) est de 14%, il est de 18% à Brive-la-Gaillarde, 17% à Tulle et 6% à Ussac.

L'indice de chômage (cat. A, B et C) est de 15% contre 17% en France hexagonale. Enfin, 14% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (15% dans la région Nouvelle-Aquitaine).

A cette diversité de population correspond des besoins en matière numérique également divers que nous allons qualifier dans le document ci-après.

Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville

La Corrèze compte 3 quartiers prioritaires qui se situent dans la commune de Brive-la-Gaillarde.

Ces trois quartiers prioritaires sont :

- · Quartier de Rivet,
- · Quartier des Chapélies,
- · Quartier Tujac-Gaubre.

Une part importante de la population de ces quartiers cumule des fragilités importantes en matière d'accès à l'emploi, de conditions de vie ou de mobilités.

Le profil social de la population induit donc des besoins en matière d'accès et d'usage du numérique qui justifient que l'on se penche sur la fragilité de ces habitants.

L'indice de rupture face au numérique

L'indice de rupture numérique est de 13 pour la Corrèze contre 15 en France hexagonale et 11 en Nouvelle-Aquitaine.

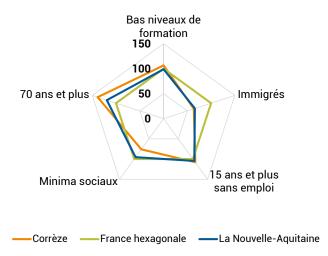
Bien que la situation soit plus favorable qu'en moyenne nationale, trois indicateurs composant l'indice sont sur-représentés en Corrèze par rapport à la France hexagonale :

- la part des 70 ans et plus dans la population (19% contre 13,5%),
- la part des personnes de bas niveaux de formation (28% contre 26%),
- la part des personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus (54% contre 50%).

Ce qui caractérise la Corrèze par rapport à d'autres départements, c'est un vieillissement important et des enjeux liés au marché du travail (bas niveaux de formation et personnes sans emploi).

Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 -Traitements © Compas

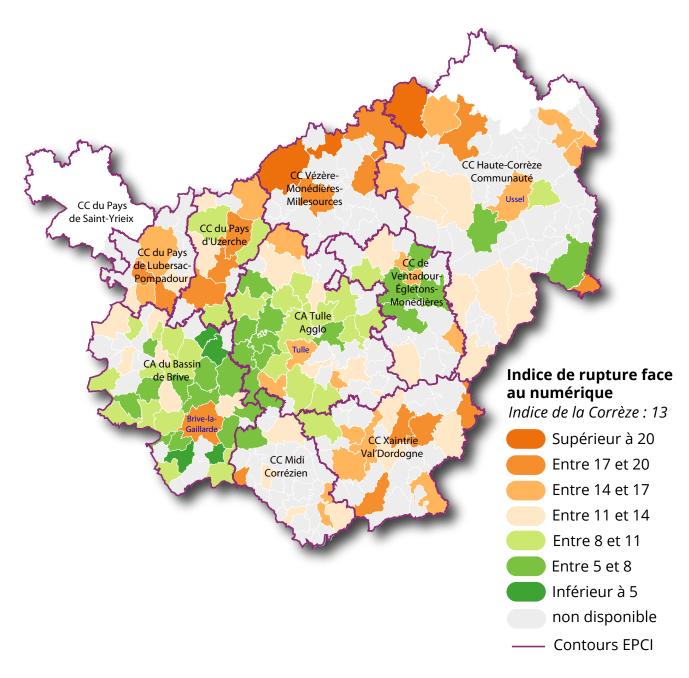


Lecture : La part des personnes âgées de 70 ans et plus dans la population totale de la Corrèze est 1,4 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique



Source: Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



Compte tenu du nombre de petites communes dans le département, un certain nombre d'indices n'ont pu être calculés, faute de données disponibles.

L'indice de rupture face au numérique de la Corrèze



Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine comme au niveau départemental une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique de ces territoires.

Dans le contexte de la Corrèze, et compte tenu de cet indice, deux groupes de territoires apparaissent :

1. Le nord et le sud du département (groupe 1) :

On y retrouve les territoires en frontière d'autres départements (Haute-Vienne, Creuse, Cantal, Lot), à savoir :

- · la CC du Pays du Lubesac-Pompadour,
- · la CC du Pays d'Uzerche,
- · la CC Vézière-Monédières-Millesources,
- · la CC Xaintrie Val'Dordogne,
- · la CC Midi Corrézien,
- une partie des communes de la CC Haute-Corrèze-Communauté.

2. L'axe Brive-Tulle-Ussel (groupe 2):

Dans ce groupe se trouve les autres intercommunalités du département :

- · la CA du Bassin de Brive,
- · la CA Tulle Agglo,
- · la CC Ventadour-Egletons-Monédières
- et une autre partie des communes de la CC Haute-Corrèze-Communauté.

QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes et notamment :

- Un taux de pauvreté plus élevé,
- Une moins grande insertion d'une partie des habitants dans le marché du travail,
- Une plus forte proportion de personnes immigrées,
- Une plus forte proportion de jeunes peu qualifiés.

De ce fait, les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants également du fait du besoin de réalisation de démarches administratives en tous genres.

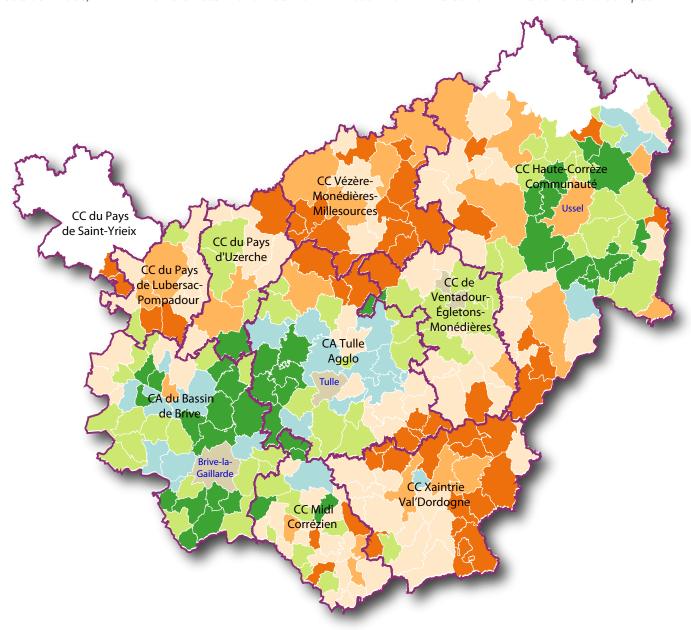
Les 3 QPV du département présentent tous des fragilités supérieures à celles du département :

- Le quartier Tujac-Gaubre se distingue par un niveau de fragilité très élevé, 24 contre 13 à l'échelle du département, du fait de la surreprésentation de l'ensemble des critères de fragilité.
- Le quartier des Chapélies est surtout marqué par la présence de ménages peu qualifiés et de personnes immigrées. A l'inverse, dans le quartier de Rivet ce sont les ménages bénéficiaires de minima sociaux qui sont surreprésentés.
- Globalement, dans ces QPV la question du vieillissement se pose de façon moins aigue que dans le reste du département.

Typologie des communes de la Corrèze en lien avec l'indice de rupture face au numérique



Source: Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 - Dares 2022 - Traitements © Compas



Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans

niveau de vie, taux de variation de la population Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire

Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires
Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois
du secteur agricole

Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage

Classe 3 : Communes à fragilité modérées où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés,

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont surerpésentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie

Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules,
Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules,
familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie, Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentales Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire,

personnes seules, couples sans enfant Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Qui sont les populations en situation de rupture face au numérique dans la Corrèze ?



La typologie permet de regrouper dans une même classe des territoires dont les dynamiques sont proches en termes de précarités socio-économiques de populations résidentes.

Une typologie de référence en 7 classes a donc été construite au regard des valeurs de la Nouvelle Aquitaine. Elle permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Dans le contexte de la Corrèze, deux groupes de territoires apparaissent :

1. Les communes du nord et du sud du département (groupe 1) :

Les communes situées au nord et au sud de l'axe Brive-Tulle-Ussel sont marquées par une fragilité importante même si quelques nuances existent.

- 1. Les CC du Pays de Lubersac-Pompadour, de Vézère-Monédières-Millesources, de Xaintrie-Val'Dordogne et la partie nord-ouest et sud de la CC Haute-Corrèze Communauté sont très marquées par les fragilités numériques potentielles (classe 6 et 7 - orange). Toutes les populations fragiles y sont sur-représentées.
- 2. Les CC du Pays d'Uzerchek et Midi Corrézien accueillent des populations fragiles mais aussi de grandes diversité de territoires. Certaines communes présentent peu de fragilités potentielles face au numérique du fait de la présence de ménages propriétaires et à fort niveau de vie (en vert foncé et clair) telles que Saint-Ybard, Salon-la-Tour ou encore Le Pescher, Aubazines et Noailhac. Tandis que d'autres présentent des fragilités modérées liées à la présence de publics spécifiques comme les séniors et les personnes sans emploi (en beige) comme dans les communes de Lamongerie, Masseret et Chauffour-sur-Vell.

2. Les communes de l'axe Brive-Tulle-Ussel (groupe 2):

Les communes situées sur l'axe Brive-Tulle-Ussel présentent un profil plus favorable mais nuancé.

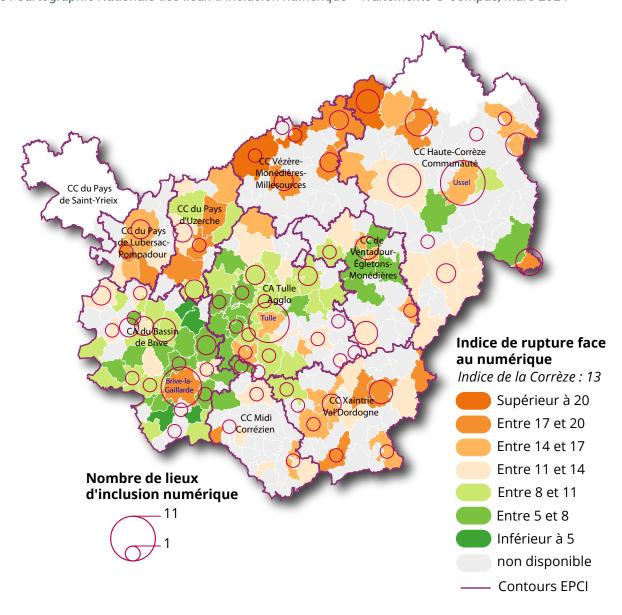
En effet, Tulle, Brive la Gaillarde, Égletons et Ussel présentent des niveaux de fragilités élevés (classe 4 et 5 - marron et orange). C'est dans les villes que l'on retrouve le plus de bénéficiaires de minima sociaux, de personnes vivant seules ou d'immigrés.

- 1. Dans les CA du Bassin de Brive, Tulle Agglo, la CC Ventadour-Égletons-Monédières et le centre de la CC Haute Corrèze Communauté, la majorité des communes sont peu marquées par les fragilités potentielles (classe 1 et 2 en vert) comme à Ussac, Saint-Viance, Favars, Saint-Mexant, Soudeilles, Saint-Angel ou encore Aix. Ces villes regroupent des ménages propriétaires, à niveau de vie élevé et des familles avec jeunes enfants.
- 2. Toutefois, un certain nombre de communes présentent des fragilités numériques potentielles modérée (en bleu classe 3) telles que Naves, Seilhac, Allassac, Saint-Aulaire ou Liginiac. Ces fragilités sont liées à une surreprésentation des familles monoparentales et des bénéficiaires des minima sociaux.
- 3. Enfin, la CC Haute Corrèze Communauté, du fait de son étendue, compte parmi ses communes les plus au nord et au sud, soit les plus éloignées de la ville centre Ussel, une part plus importante de population en fragilité numérique.

Localisation de l'offre de médiation numérique de la Corrèze



Source: Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique - Traitements © Compas, mars 2024



Quelle est l'offre locale de médiation au numérique de la Corrèze ?

L'étude montre une relative richesse de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée sur le département et témoigne de l'investissement des acteurs de la Corrèze.

En considérant deux aspects (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales) on obtient une vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer.

• La Corrèze se caractérise par une offre importante en matière d'offre d'accompagnement au numérique. En part de lieux offrant ce service, cette offre est nettement plus importante qu'à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine.

- Les communes autour de l'axe Brive-Tulle-Ussel connaissent une offre importante, globalement liée aux centres urbains qui accueillent de nombreuses structures de médiations et d'accompagnements. Ces lieux ressources se trouvent dans des communes aux fragilités potentielles peu élevées (autour des centres) mais aussi dans les communes urbaines dont la population peut connaître des fragilités numériques importantes, notamment celle dans laquelle se trouvent les trois OPV.
- Les communes du nord et du sud du département sont moins bien dotées en matière d'accompagnement numérique. Cette caractéristique peut poser des difficultés notamment parce qu'au sein de ces territoires les populations peuvent cumuler l'ensemble des critères de difficultés face au numérique.

Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire



Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses aui en découlent.

1. La Corrèze présente la particularité d'accueillir une population aux fragilités numériques plus importantes qu'à l'échelle régionale. Elle présente aussi la particularité de connaître un niveau de réponses plus important. A des besoins plus importants correspond donc une plus grande densité de réponses.

Comment pérenniser l'offre de services existante? Comment veiller à la complémentarité et l'articulation des offres afin de rendre possible un parcours de montée en compétences et ainsi tendre vers l'autonomisation des publics?

2. La localisation de l'offre souffre d'un manque d'homogénéité concernant sa répartition dans le département.

Comment travailler à un renforcement de l'offre adaptée, notamment dans les communes de la couronne départementale souvent rurales dont les habitants peuvent être potentiellement confrontées à des difficultés de mobilité ? 3. Si l'offre est un peu plus dense qu'au niveau régionale, elle ne l'est cependant pas dans tous les secteurs de l'accompagnement au numérique. Importante concernant les démarches en ligne, elle l'est moins concernant la formation aux usages de base du numérique et la formation aux potentialités offertes par le numérique.

Comment diversifier l'offre d'accompagnement numérique pour accompagner l'ensemble des usages et des attentes au-delà de l'aide aux démarches ?

4. Comme dans d'autres territoires, les populations pouvant connaître des besoins vis-à-vis du numérique sont très diverses. Il peut s'agir de séniors, de bénéficiaires de minima sociaux ou de ménages monoparentaux résidant dans la couronne départementale et dans les territoires ruraux. Il peut s'agir également d'habitants aux profils beaucoup plus divers dans les communes urbaines du département: ménages peu qualifiés, chômeurs, immigrés, etc.

Comment proposer une variété de réponses afin d'adresser efficacement une diversité de besoins ?
Comment renforcer l'accessibilité à l'offre : itinérance, à domicile, partenariat... ?

Comment rendre ces offres lisibles par les publics cibles ?



Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis près de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés

Nos engagements:

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain

Contact:

Ugo SOUDRIE - Directeur d'études ugo.soudrie@compas-tis.com

06 71 44 64 56

contact@compas-tis.com

Tél.: 02 51 80 69 80



www.lecompas.fr